LA DEUXIÈME

AUX

DOCTRINAIRES

LES CLASSES PRÉDOMINANTES

Paris. — Typographie de Firmin Didot frères, fils et Ce, rue Jacob, 56.

LA DEUXIÈME

AUX

DOCTRINAIRES

LES CLASSES PRÉDOMINANTES

« La paix intérieure, la paix entre toutes les
« classes de citoyens, la paix sociale, c'est le
« besoin suprême de la France, c'est le cri de
« salut ! »

(M. GUIZOT, *De la Démocratie en France.*)

« Un gouvernement qui s'appuie sur la vo-
« lonté des masses n'est l'esclave d'aucun parti. »

(NAPOLÉON III, *à Cherbourg.*)

PAR C. DE FEUILLIDE

PARIS

DUSACQ, LIBRAIRE-ÉDITEUR

RUE SAINT-BENOIT, 25

GARNIER FRÈRES, LIBRAIRES | BESTEL ET Cie, LIBRAIRES

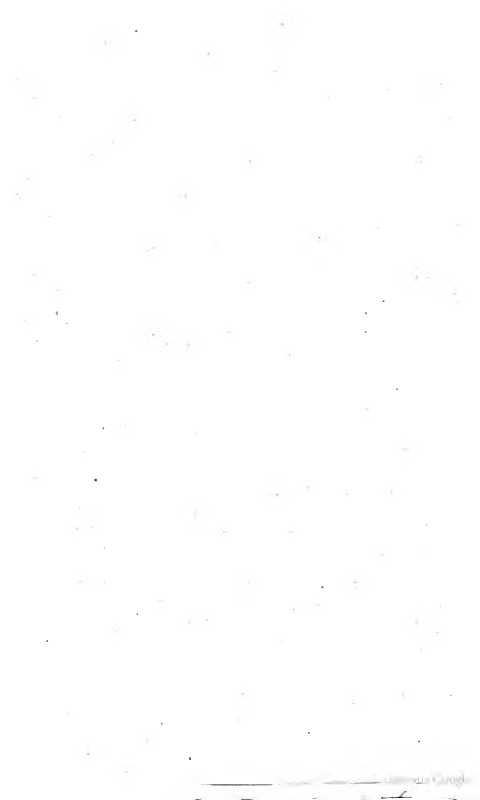
PÉRISTYLE MONTPENSIER | RUE DE LA BOURSE, 17

1858



« Tout écrivain qui se tient dans le cercle « sévère de la logique ne manque à personne. « Il n'y a qu'une seule vengeance honorable « à tirer de lui : c'est de mieux raisonner « que lui. »

LE C^{TE} DE MAISTRE.



LA

DEUXIÈME AUX DOCTRINAIRES

LES CLASSES PRÉDOMINANTES

« La paix intérieure, la paix entre toutes les « classes de citoyens, la paix sociale, c'est le « besoin suprême de la France, c'est le cri de « salut ! »

(M. GUIZOT, *De la Démocratie en France.*)

« Un gouvernement qui s'appuie sur la vo- « lonté des masses n'est l'esclave d'aucun parti.»

(NAPOLÉON III, *à Cherbourg.*)

I

— La logique, c'est la raison, c'est la vérité, c'est le droit, c'est la justice, c'est la lumière. — La logique, c'est la force naturelle des choses ; elle est à l'idée ce que la pente est à l'eau : avec la pente l'eau atteint son niveau ; avec la logique l'idée devient fait, et le fait est le niveau de l'idée. — La logique gouverne le monde. — La logique, c'est l'infaillibilité, c'est Dieu ! et Dieu finit toujours par avoir raison.

Voilà les belles choses que, généralement, on dit de

la logique; la logique qui les inspire doit donc être elle-même une bien belle chose. C'est assez notre avis... moyennant toutefois qu'on nous permette d'ajouter ce que Figaro disait de la justice : « Quand elle est juste ! » ou, mieux, ce que le maître de la Doctrine en a dit : « Pour que la justice soit, il faut qu'elle soit pure. Elle « ne supporte aucun alliage; elle s'évanouit tout en- « tière au moindre souffle étranger. » D'où cette conclusion du maître : « En fait de justice, qu'est-ce que « l'imperfection, sinon l'injustice même? »

Ainsi en fait de logique. Si la logique est imparfaite, elle n'est plus la logique, c'est-à-dire la raison, la vérité, le droit, la justice, la lumière; elle est la passion, c'est-à-dire l'absurde, l'erreur, la violence, l'iniquité, l'aveuglement.

Malheureusement, suivant le maître de la *Science sociale :* « L'absurde ne blessant que la raison, et la vérité « blessant la passion, il est bien plus facile de faire « accepter l'absurde que la vérité. » Qu'est-ce, en effet, que la raison dans un état social que l'éclectisme politique et philosophique a voué au culte du matérialisme et à l'idolâtrie du succès, et où tout naturellement, faute de sanction morale autre que le Code pénal, les passions dominent?

Aussi, aux jours du Doctrinarisme enseignant et gouvernant, existait-il une infinie variété de logiques, se gourmant, s'injuriant, se montrant le poing et se tirant la langue; ayant toutes, par leur imperfection même, droit de bourgeoisie dans la presse, dans les écoles, dans les facultés, à la tribune et dans les conseils de la couronne.

Il y avait la logique du bon sens, de la raison, de la vérité, et la logique de la passion, de l'absurde, de l'erreur; la logique des besoins et des instincts des gouvernés, et la logique de l'optimisme égoïste des gouvernants et des Pangloss du pouvoir; la logique du capital gros, gras et dominateur, et la logique du travail souffreteux, amaigri et dominé; la logique de l'ambition avide et turbulente, et la logique du devoir calme et désintéressé; la logique du progrès, dont le maître de la Doctrine écrivait : « Toutes les politiques vous le « promettront, la politique conservatrice seule vous le « donnera, » et la logique de la résistance et de la stagnation, pour laquelle, sous la direction et manœuvre du même chef de la Doctrine, empêcher de faire ce qu'on n'avait ni le savoir, ni le pouvoir, ni le courage de faire, c'était résister, c'était conserver.

Il y avait aussi la logique du privilége des imposés-électeurs, et la logique du droit commun des imposés-parias; la logique de la corruption, et la logique de la moralité; la logique de la couardise, et la logique des gens de cœur; la logique des ministres subalternisés par l'étranger, et la logique de l'étranger qui menaçait de les *faire passer par le trou d'une aiguille;* la logique du pot-au-feu des peuples, et la logique du grand banquet de l'humanité; la logique de l'intérêt dynastique, et la logique des intérêts de la France.

Il y avait encore, se prenant parfois aux cheveux, et parfois aussi se promenant bras dessus bras dessous, « *jouant toujours le même air* » sur la même flûte parlementaire, sans jamais le jouer mieux malgré leurs prétentions — la logique Thiers, qui, d'un ton pénétré et

dédaigneux, disait : « Ce gouvernement que j'aime, ce « gouvernement auquel je suis dévoué, aura la honte « ineffaçable, si l'on ne prend pas une grande résolution, « d'être venu au monde pour amoindrir la France ; » et la logique Guizot, qui, d'un air non moins pénétré et bien autrement superbe, répliquait : « La paix, partout « et toujours ! la paix à tout prix ! » ou bien : « La « France est assez riche pour payer sa gloire. » Et la gloire que la France payait cher se nommait : — Maintien à Alger, sans *exequatur*, du consul britannique, convention de la Taffna, droit de visite, indemnité Pritchard, bombardement de Beyrouth, exclusion du concert européen, rentrée à Toulon de la flotte de Smyrne, traité avec le Maroc, *La paix règne à Varsovie, La nationalité polonaise ne périra pas*, etc., etc.

Puis arrivait la logique Tocqueville, qui, à propos de la curée parlementaire des places, croix, traitements et fourniments, disait : « La Chambre n'est pas seulement « à la tête du pays pour faire des lois, mais aussi pour « donner de bons exemples, et la loi électorale en fonc- « tionnement est le germe de la démoralisation du « pays. » Ce qui était confirmé par la légitime colère de M. Dupin, le procureur général, lequel, tout conseiller intime, avocat intime et ami intime qu'il fût de la dynastie, se fâchait tout rouge d'être rangé dans *la tourbe aveugle, absurde et obséquieuse*, laquelle nous prenait vingt-cinq millions pour les donner aux États-Unis à qui nous ne les devions pas. — Puis encore la logique Liadières, qui disait : « Si vous adoptez l'exclusion des « fonctionnaires, on ne travaillera plus pour soi, on « travaillera pour les siens. » (Dans la Doctrine on appe-

lait cela travailler!) « Ne pouvant plus solliciter pour « eux, les députés solliciteront pour leur père, leurs « frères, cousins, arrière-cousins, tenants et aboutis- « sants. » — Et aussi, non moins naïve et non moins prophétique, d'une prophétie à courte échéance, la logique Ressigeac, qui s'écriait : « Exclure les fonction- « naires! c'est marcher à la république ou tout au « moins à une *monarchie entourée d'institutions républi- « caines.* » Ce qui prouve qu'en ce temps monarchisme et place au râtelier étaient synonymes. Le tout couronné par la logique des *Satisfaits,* la logique des *Hommes-liges* du budget, la logique des *Bornes,* et une foule d'autres logiques nommées par cynisme ou innomées par vergogne.

A laquelle de ces logiques appartenait le manifeste doctrinaire de 1849?

II

A lire l'épigraphe de cette *Deuxième aux Doctrinaires,* à voir le titre du livre d'où nous l'avons tirée, et à peser le nom dont elle est signée, qui ne croirait que, dans son manifeste *de la Démocratie en France,* M. Guizot a voulu indiquer les moyens de gouvernement les plus prompts et les plus sûrs de réaliser le besoin de notre pays, de répondre à son cri de salut? Qui n'estimerait donc que *la Démocratie en France* appartenait à la logique du devoir, du progrès, du désintéressement, de la conciliation, du patriotisme; à cette logique sainte que, tout négateur qu'il fût du dévouement gratuit,

J.-B. Say, le prince des économistes du libéralisme doctrinaire, résumait en ces mots : « Ce qu'un citoyen « doit à son pays, c'est de ne jamais sacrifier les inté- « rêts du public à ses intérêts privés. C'est un devoir « de simple justice » ?

Hélas !... dans un même livre et par la voix d'un même homme, à quelques pages, à peu de lignes d'intervalle, rarement un parti aura témoigné davantage de l'inconsistance de la pensée humaine, de la distance antinomique qui sépare la science et l'empirisme, la théorie des principes et la pratique des moyens, les prémisses et la conclusion, l'idée et le fait, la promesse et la réalisation, l'indication des voies de salut et la marche accélérée sur la route de la ruine. Jamais étiquette plus décevante n'aura été mise, par un chef de parti, sur une boîte de Pandore ou déclaration de Saint-Ouen quelconque.

Il y avait là, suant par toutes les idées, serpentant entre toutes les phrases, un appel cauteleux au légitimisme et à l'orléanisme de s'entendre et de s'unir pour marcher du même pas au renversement de la République.

On trouvait au début, il est vrai, cette superbe déclaration : « Dans ces combats et ces périls, n'exigez « pas de vos chefs qu'ils soient *hypocrites ou faibles* de- « vant l'ennemi ; ne leur imposez pas le culte des idoles, « fussiez-vous vous-mêmes les idoles. » Mais il est vrai aussi que cela n'empêchait pas l'auteur d'affirmer qu'il n'y avait plus ni orléanistes ni légitimistes ; que la République existait ; que, par la voix de son ex-dictateur, général Cavaignac, elle avait interdit toute attaque au

principe de son existence; que c'était là le droit de tout gouvernement établi; qu'il n'entendait pas y déroger, et qu'il ne voulait parler qu'avec respect du gouvernement républicain. Et, sur l'heure, il prouvait tout ce qu'il y avait de sincérité dans cet étalage de beaux sentiments en disant que « le principe du despotisme était partout « en face du droit d'insurrection; que les seules répu« bliques qui avaient longtemps et honorablement vécu, « résistant aux défauts et aux orages naturels de leurs « institutions, étaient celles-là seules chez qui l'esprit « républicain avait été vrai et général. »

A quoi, pour coup de grâce et démonstration suprême qu'en France il n'en était pas ainsi, le maître de la Doctrine ajoutait : « Un fait est frappant : sin« cères ou pervers, utopistes aveugles ou anarchistes « volontaires, tous les perturbateurs de l'ordre social « sont des républicains. »

Républicains! modérés ou ardents, habiles ou purs; républicains démocrates ou républicains socialistes, saluez! remerciez! et prenez la main que l'orléanisme vous tend! Les Doctrinaires vont nous prouver que les perturbateurs de l'ordre social ne sont pas tous dans vos rangs.

N'en déplaise à l'auteur, il avait émis là autant de propositions qui, nées de la logique de l'esprit de parti, jouaient de vilains tours à la logique du bon sens, et plus encore à la sagacité de prévision que devrait posséder l'inventeur de la maxime : « *L'une et l'autre con-* « *duite se peuvent indifféremment tenir.* »

Si l'intérêt de parti n'avait pas tué en lui le *Nosce te ipsum* de la sagesse antique, le maître de la Doctrine

n'aurait pas ignoré que le principe du despotisme qu'il disait posé partout, sous la République, en face du droit d'insurrection, n'était autre que ce qu'en monarchie, restaurée ou élue, il appelait lui-même le droit de la défense posé en face du principe de l'attaque : Lyon, le cloître Saint-Merry, la rue Transnonain, Clermont, Toulouse ont prouvé de reste que la Doctrine n'en dédaignait point trop l'usage.

— Oh! nous, c'est différent; nous faisions de la légalité, répliqueront les casuistes de la peine de mort en matière politique.

— Eh! Messieurs : « Tout gouvernement (parlemen-« taire ou autre) est nécessairement absolu à ses heures, « et, du moment qu'on peut lui résister sous prétexte d'er-« reur ou d'injustice, il n'existe plus. » C'est le comte de Maistre qui a dit cela, et le comte de Maistre avait raison. Il a eu raison aussi celui qui a dit, Montesquieu ou tout autre (c'est Montesquieu) : « Il n'y a point « de plus cruelle tyrannie que celle qui se cache sous « l'ombre des lois et avec les couleurs de la justice. » Et cela est vrai aussi; car alors le despotisme cumule les bénéfices de l'arbitraire et de la violence avec les honneurs de la légalité et de la modération. Et votre gouvernement, ô Doctrinaires! a-t-il jamais fait autre chose?

Si, comme le dit encore le chef de la Doctrine, « la « condition de longue et honorable durée pour les répu-« bliques et de résistance aux défauts et aux orages de « leurs institutions est d'avoir en elles un esprit républi-« cain vrai et général; » si la cause réelle de la chute de la république de 1848 a été dans l'absence même

de cette condition, est-ce que, par hasard, cette même condition de longue et honorable durée et de résistance aux orages et aux défauts de leurs institutions n'existerait pas aussi pour les autres gouvernements en général, et pour le gouvernement parlementaire en particulier? Et puisque, trois fois en moins d'une vie d'homme, la monarchie constitutionnelle a été balayée par trois révolutions emportant avec elles trois rois, Louis XVI, Charles X et Louis-Philippe, tandis que la monarchie absolue, au contraire, a duré douze ou quatorze siècles, un logicien ne serait-il pas en droit d'appliquer à la monarchie parlementaire la sentence Guizot, et d'affirmer que, si la France a, coup sur coup, fait ainsi trois ruines parlementaires, c'est qu'elle est peu douée d'un esprit monarchique constitutionnel VRAI ET GÉNÉRAL, et que, tout au contraire, elle a pour les gouvernements absolus un goût très-prononcé? La preuve ne s'en trouverait-elle pas, et de reste, après la chute du dernier parlementarisme, dans l'unanimité enthousiaste avec laquelle tous les partis, les parlementaires plus haut que les autres! ont tant de fois acclamé, du haut des marches du palais de bois de la Constituante, l'avénement de la République et de ce que vous appelez son principe de despotisme?

III

Pour emmaillotter votre orgueil et panser vos blessures, ô Doctrinaires! n'appelez donc plus les chutes parlementaires ni catastrophes, ni surprises, ni jours né-

fastes, ni d'aucun des équivalents dont la fatuité humaine se servait, aux temps de la fatalité antique, pour s'absoudre de ses sottises; car voici l'épigraphe que votre maître a mise jadis au frontispice de son livre *des Moyens de gouvernement* : « Les empires n'ont point « de jours ni d'années critiques. Leur fortune ne dépend « pas de l'influence des corps célestes. Ils n'ont d'autre « génie et ne connaissent d'autre destin que la bonne « et mauvaise administration. »

L'application de cette maxime, peu consolante pour la vanité gouvernementale, fut faite par son auteur lui-même, aux jours de la coalition Guizot-Thiers-Garnier-Pagès-Berryer, contre l'infortuné ministère du 15 avril. Et, sept années après, le 15 juin 1847, la retournant contre le cabinet du 29 octobre, présidé par le chef de la Doctrine et qui durait depuis ces mêmes sept années, un journal qui s'était séparé de lui, *la Presse,* avait le droit de dire, en copiant la fameuse *Lettre à mes commettants* du 6 février 1839, sans y changer un mot, tant la situation était servilement la même :

« Au dedans, les affaires du pays sont en souffrance; « l'administration est nulle; toutes les questions de-« meurent en suspens, les sucres, les chemins de fer, « les rentes aussi bien que l'abolition de l'esclavage « et l'enseignement public. Les intérêts matériels ne « sont ni mieux compris ni mieux traités que les inté-« rêts moraux.

« Au dehors, là où nous ne sommes pas compromis, « c'est que nous nous sommes retirés et isolés. Là où « nous sommes encore présents et agissants, nous som-« mes plus compromis que jamais.— Voilà quelle situa-

« tion le cabinet nous a faite! voilà où (*en sept années*) « il a conduit le pouvoir et les affaires, le gouvernement et le pays! Et cela au sein d'une paix profonde, « en présence des Chambres les plus douées, malgré les « incidents les plus favorables, sans qu'il ait rencontré « aucun grand obstacle, aucun vrai danger. »

Contre cette sentence de jugement dernier prononcée par votre maître, contre le préjugé des jours néfastes, n'invoquez pas, ô Doctrinaires! comme jadis vous le faisiez souvent, l'opinion et l'appui de M. Thiers. M. Thiers vous répondrait : — « Tant pis pour un gou- « vernement quand on lui impute tout à crime. L'une « de ses qualités indispensables, c'est d'avoir cette « bonne renommée qui repousse l'injustice. Quand il l'a « perdue et qu'on lui impute les torts des autres et *ceux* « *même de la fortune,* il n'a plus la faculté de gou- « verner, et cette impuissance doit le condamner à se « retirer. »

Et quand il ne se retire pas, ô Doctrinaires! le peuple joue à son égard le rôle que Malthus attribue à la nature contre les pauvres qui sont de trop ici-bas *au banquet de la vie :* le peuple lui notifie l'arrêt et le chasse.

Que s'il vous prenait fantaisie, par hasard, d'en appeler à l'avis de votre ancien prisonnier, sur qui vous voudriez bien reprendre aujourd'hui ce que Dieu et le peuple vous ont enlevé, le penseur de Ham vous répondrait : « Tout gouvernement condamné à périr, « périt par les moyens mêmes qu'il emploie pour se « sauver. »

Vous étiez, par vos fautes, condamnés à périr, hommes de la Doctrine! Vous crûtes vous sauver en déniant la

vérité du droit de réunion, renfermé dans votre Charte avec tant d'autres vérités illusoires et déniées, et le droit de réunion vous tua !

N'était-ce donc pas justice ?

Se souvenir c'est prévoir, a-t-on dit. Pour un homme d'État, chef d'une minorité, qui n'a jamais rien pu sans son immersion dans d'autres minorités, était-ce donc faire acte de prévoyance que de s'échapper ainsi en ces qualifications malsonnantes de *perturbateurs de l'ordre social* contre des hommes dont on devait un jour solliciter l'alliance ? Si nous ne savions de quelle force d'absorption spongieuse sont doués les partis en désarroi, nous estimerions qu'il y aurait là de quoi gêner la Doctrine dans ses accointances avec les républicains modérés dont elle veut se servir ou qu'elle offre de servir, quitte pour faire compte après et pour dire avec Basile : *Qui donc trompe-t-on ici?*

O inutiles et décevantes leçons de l'expérience ! Il y aura donc éternellement sur la route de la politique et de l'humanité des bornes auxquelles les partis et les hommes s'en iront éternellement trébucher ! Agitez-vous, coalisez-vous, Doctrine ma mie ! puisque vous éprouvez le besoin de jouer en 1858, pour votre compte, avec les républicains *habiles*, la revanche de la partie perdue contre eux en 1848 par les naïfs de l'opposition dynastique dans la campagne des banquets.

IV

Après avoir, dans son manifeste, renié, comme on l'a vu, le légitimisme et l'orléanisme, même avant que le coq eût chanté trois fois, le chef de la Doctrine faisait brusquement un retour sur lui-même, et, comme honteux de sa concession à la prudence, il écrivait cauteleusement : « Mais il y a des faits si profonds que les « lois qui leur interdisent de paraître ne les détruisent « point, *même quand elles sont obéies!* »

Jugez donc quand, pour une raison ou pour une autre, elles ne le sont pas! ainsi qu'il arrive, par exemple, quand la garde et la sanction en sont confiées aux auteurs et complices mêmes de *ces faits si profonds*. Et, en effet, donnez à des monarchistes une république à conduire, ils vous l'enterreront; mettez des républicains à la tête d'une monarchie, fût-elle de granit ils n'en laisseront pas pierre sur pierre.

« Il y a, continuait le chef des Doctrinaires, il y a des « partis qui ont pris leur origine et poussé leurs raci- « nes si avant dans la société qu'ils ne meurent point, « même quand ils se taisent. »

Et quand ils se taisent ils intriguent, et même ils conspirent, n'est-ce pas? Mais, en 1849, vous ne vous taisiez pas, et vous conspiriez. La parole d'alors explique le silence d'aujourd'hui, et l'avis donné à la République en 1849 pourrait bien profiter à l'Empire en 1858.

Tout en disant qu'il n'y avait plus ni légitimistes ni orléanistes, M. Guizot faisait magistralement de ces

deux partis, que tant de passions et de principes séparent, les soutiens par excellence de l'ordre en France, et, des intérêts qu'ils représentent, les éléments uniques de la paix sociale. « Quand on aura décidément reconnu et ad-« mis, disait-il, que les classes diverses qui existent parmi « nous et les partis qui leur correspondent sont des *élé-« ments naturels, profonds, de la société française,* on aura « fait un grand pas vers la paix sociale. » — « Cette paix, « était-il ajouté très-doctoralement, est impossible tant « que les classes diverses, *les grands partis politiques* que « renferme notre société nourrissent l'espoir de s'annu-« ler mutuellement et de posséder seuls l'empire. »

C'est on ne peut plus clair. Sous la République et aujourd'hui sous l'Empire, sans doute, hors de la fusion du légitimisme et de l'orléanisme, de l'accouplement adultère du droit divin et du droit du nombre, de l'aristocratie et de la bourgeoisie, dont la seconde a déjà dévoré la première, point de salut! Quant aux républicains, dont, à cette heure, la Doctrine recherche l'alliance, en dépit des professions de foi qui avaient tapissé les murs des rues et des carrefours, dans les cités et dans les villages, on le sait, le maître l'a dit: ils n'étaient tous que des anarchistes, des perturbateurs de l'ordre social. Croyait-il par là venger et rehausser sa chute? Il ne faisait que la rendre plus profonde. Abaisser son ennemi, n'est-ce point s'abaisser soi-même? Quelle idée voulait-il donc que le monde pût avoir des principes de force et de durée qui étaient dans sa monarchie, quand un coup de main de tapageurs nocturnes aurait suffi à la renverser?

Pour tout moyen nouveau de gouvernement le chef

de la Doctrine rêvait donc et proposait très-sérieusement de recommencer, à deux, l'œuvre politique et sociale dans laquelle légitimisme et orléanisme, en trente-trois années, avaient échoué deux fois isolément. Les lauriers même de l'empereur Napoléon l'empêchaient de dormir. « Il avait, disait le maître, rallié les anciennes *classes* « *dominantes et les nouvelles classes prépondérantes*, et, « soit par le mouvement où il les entraînait, soit par « le joug qu'il leur imposait, il avait rétabli et main- « tenu entre elles la paix. »

Oui, mais pour combien de temps? Et demandez aux trahisons de 1814 et de 1815 quelle récompense il en reçut! Demandez aussi à l'Acte additionnel aux constitutions de l'Empire si, après dix années d'expérimentation, il n'échoua pas devant des résurrections et des paix impossibles pour celui qui avait dit : « Les bleus « sont toujours bleus et les blancs toujours blancs »?

Il avait reculé alors devant les terreurs de l'anarchie, de même que deux fois il recula, pour sauver sa couronne, devant le spectre de la guerre civile.

M. Thiers n'a que trop raison : « Les années seules « apaisent les partis, mais il en faut beaucoup pour les « épuiser. Les passions ne s'éteignent qu'avec les cœurs « dans lesquels elles s'allument; il faut que toute une « génération disparaisse. » (Trente années au moins, et il n'en avait été donné que quinze au Consulat et à l'Empire!) « Alors il ne reste que les intérêts légitimes, et « le temps peut opérer entre les intérêts une concilia- « tion naturelle et raisonnable. »

Se souvenant que Descartes avait dit : « Je vois que « les bonnes raisons ont fort peu de force pour persua-

« der la vérité, » M. Thiers ajoute : « Mais, avant ce « temps, les partis sont indomptables par la seule puis« sance de la raison. Le gouvernement qui veut leur « parler le langage de la justice et des lois leur devient « insupportable, et plus il a été modéré, plus ils le mé« prisent, comme faible et impuissant. Veut-il, quand il « trouve des cœurs sourds à sa voix, employer la force : « on le déclare tyrannique, on dit qu'à la faiblesse il « joint la méchanceté. »

Après cette théorie des conspirations, digne de servir d'appendice et de faire concurrence à celle de M. Guizot, et dont les preuves n'avaient manqué ni sous la royauté de 1815, dont il fut l'adversaire, ni sous la royauté de 1830, dont il fut le ministre, M. Thiers se résume en ces axiomes, que les événements font tomber, à cette heure, sur les turbulences doctrinaires de fusion, de coalition et de conspiration : — « La légalité est une « illusion après une révolution comme la nôtre... » — « En attendant les effets du temps, il n'y a qu'un grand « despotisme pour dompter les partis irrités. »

M. Thiers, l'un des chefs du vieux libéralisme bourgeois, sera peut-être bien étonné d'apprendre (après tout, peut-être ne le sera-t-il pas!) qu'il n'a fait que la paraphrase de ces paroles du comte de Maistre, l'un des chefs de l'absolutisme : « Jamais les grands « maux politiques, jamais surtout les attaques violentes « contre les pouvoirs de l'État ne peuvent être préve« nus ni repoussés que par des moyens violents. Ceci « est au rang des axiomes politiques les plus incontes« tables. » — « Dans tous les dangers imaginables, con« tinue de Maistre, tout se réduit à la formule romaine :

« *Videant consules ne respublica detrimentum capiat.*
« Quant aux moyens, le meilleur (tout crime excepté)
« est celui qui réussit. » — « Et en l'absence de toute
« notion de droit, dit M. Colins, le seul crime est de
« ne pas réussir. »

C'est pour cela, sans aucun doute, que, cherchant un refuge contre le pandémonium politique et social des colères et des coalitions des partis, M. Thiers, après avoir toujours été l'adversaire du suffrage universel, s'en est avoué le partisan. « Je suis converti au suffrage « universel, a-t-il dit; c'est une chose qui me paraît « vérifiée. Elle est suffisamment bonne... Le seul in- « convénient que je lui trouve, c'est qu'il ne laisse plus « rien à faire. »

Les hommes de la Doctrine et les habiles de la modération républicaine ne sont pas de cet avis; ils pensent qu'il y a encore quelque chose à faire. N'ayant *rien oublié ni rien appris*, ils imaginent que, dans les rangs pressés du suffrage de *neuf millions* d'électeurs, comme dans les rangs clairsemés du vote de *deux cent dix-neuf* députés, il y a place pour des conspirations. Que faire? sinon répéter avec M. de Lamartine : — « Les partis n'ont pas de cœur, ils n'ont que « des intérêts et des ambitions! » et avec Chateaubriand : — « S'enfoncer dans ses propres erreurs, au « lieu de retourner en arrière, c'est la marche et la « consolation de l'orgueil. »

Et, en effet, lorsque, le 26 mars 1847, étant président du conseil des ministres, malgré cet avertissement écrit la veille dans le journal des conservateurs progressistes : « Un jour se lèvera où *le privilége du*

« *cens* ne suffira plus pour maintenir l'aviron aux mains « de la bourgeoisie, de même qu'un jour s'est levé où « *le privilége de la naissance* n'a plus suffi pour mainte- « nir le gouvernement aux mains de la noblesse, » on a dit du haut de la tribune de la chambre des Députés, pour plaire aux conservateurs-bornes : « Le principe du « suffrage universel est en soi-même si absurde qu'au- « cun de ses partisans même n'ose l'accepter et le sou- « tenir tout entier... Personne! » — lorsque, malgré ces paroles prévoyantes du même journal des conservateurs progressistes : « Précisément parce qu'il est « douteux que nous voyions le cens électoral abaissé, « il est certain que nous le verrons supprimé; » — et qu'à cette interruption affirmative d'un membre de l'extrême gauche : « *Son jour viendra!* » on a riposté, d'un ton d'oracle, pour rassurer les mêmes conservateurs-bornes : « Il n'y a pas de jour pour le suffrage « universel! La question ne mérite pas que je me « détourne en ce moment de celle qui nous occupe; » — lorsque, moins d'un an après cette prophétie, la question qui ne méritait pas qu'on se détournât un instant pour la regarder en face se pose et se résout d'elle-même par l'affirmation de tout un peuple; — lorsque ce jour, qui ne devait pas se lever pour le suffrage universel, se lève radieux, et, comme le soleil dont parle le poëte, « jette des torrents de lumière sur ses blasphé- « mateurs; » comment espérer que, se frappant trois fois la poitrine, ce malheureux Calchas pourra jamais se résoudre à s'avouer vaincu, à reconnaître son erreur et à se délivrer lui-même, à la face du monde, un brevet de faux prophète?

Périsse bien plutôt la France, et la paix à l'intérieur, et la paix entre toutes les classes de citoyens, et la paix sociale! Reprenons en sous-œuvre le travail infécond que Napoléon n'a pu maintenir dans les nuages du mysticisme politique; qui, en 1814, s'est écroulé sur la puissance et sur le génie; qui, en 1830, a fondu avec la royauté séculaire sous les ardeurs de Juillet, et qu'en 1848 les journées de Février ont enterré de nouveau sous les pavés des barricades!

Et pour cette résurrection que vous fallait-il, Maître? Il vous fallait, et plus que jamais, sans doute, il vous faut, des classes prépondérantes, des classes prédominantes.

Rien que cela!

V

Il y a des hommes que les succès rendent modestes et faciles: ceux-là sont les forts; il en est qui puisent dans les revers des motifs d'exigence et d'orgueil: ceux-ci il faut les plaindre. Mais comment les guérir? Il est vrai qu'ils ne veulent pas être guéris; car, s'ils étaient guéris, en politique ils ne seraient plus rien.

Après la révolution de 1830 et pendant les dix-huit années qu'a duré le règne du Milieu, on déclara fort cavalièrement aux classes dominantes d'autrefois qu'elles avaient fait leur temps; qu'un gouvernement, désormais, n'avait nul besoin de leur concours; que même elles ne pouvaient plus être qu'un embarras;

qu'il était d'une bonne politique de s'en passer, ou tout au moins de ne les garder qu'à titre d'antiquités et de curiosités dans le garde-meuble du *bric-à-brac* de la politique ; qu'il serait fort difficile d'ailleurs, pour ne pas dire impossible, de mettre d'accord et sur un même pied d'égalité, pour les réunir dans une idée commune et vers un but commun, les classes supérieures, qui étaient pour la souveraineté de droit divin, et les classes moyennes, qui avaient leurs raisons pour tenir à la souveraineté du nombre ; que, si les premières avaient toujours été fort dédaigneuses des secondes, les secondes n'avaient pas moins toujours été fort envieuses des premières ; que d'ailleurs elles étaient séparées par les rancunes et les vanités de deux révolutions ; que, sorti de la dernière révolution du milieu social, le pouvoir de 1830 devait rester dans le milieu social où étaient son origine, son principe et sa force ; et qu'après tout, ayant plus que les gens d'en haut l'habitude et les moyens de peser sur les gens d'en bas, la classe du Milieu suffirait à dominer et à comprimer les classes qui vivent et travaillent immédiatement au-dessous d'elle, et qui même ne vivent et ne travaillent (quand elles vivent et travaillent !) que dans la mesure exacte de ses intérêts et de ses besoins ; qu'il fallait donc, si l'on voulait durer, *gouverner pour et par les classes moyennes.*

Or, dans la Doctrine, qu'entendait-on par classes moyennes ?

Il y a eu pour cela, comme pour tout le reste, deux convictions et deux conduites, comme il y a eu deux époques et deux intérêts : — la conviction et la conduite, l'époque et l'intérêt de la Doctrine dans l'opposition ; la

conviction et la conduite, l'époque et l'intérêt de la Doctrine au pouvoir.

Quand nous étions en Sorbonne, ouvrant à la jeunesse des écoles des horizons nouveaux sur l'histoire de la civilisation en France et en Europe, nous avions peu de souci de l'opinion et de la sympathie des mains calleuses des métiers, des casquettes de loutre de l'épicerie, des mesureurs à l'aune des magasins, et des manieurs d'argent derrière les guichets de banque et de change. Nous n'avions pas grand'chose à en attendre pour l'avancement de nos affaires d'ambition et de gloire; nous parlions donc assez légèrement du rôle que les grands ou petits bourgeois du temps jadis avaient joué dans les affaires du pays, alors que, par émeute ou par surprise, sous les noms de Communiers, de Métiers du prévôt-Marcel, de Maillotins, de Cabochiens, d'États de la Ligue et de Barricadeurs de la Fronde, ils avaient été portés à la direction et au gouvernement de tout ou partie de la France. Nous raillions quelque peu leur caractère réservé, leur esprit timide et leur craintive modestie. « Ils ont peu le goût des grandes entreprises. Quand le « sort les y jette, disions-nous; ils en sont inquiets et « embarrassés, la responsabilité les trouble; ils se « sentent hors de leur sphère, ils aspirent à y rentrer; « ils traiteront à bon marché. »

En revanche, comme nous avions soif et faim de popularité, et que la popularité, aux jours de la Restauration, tenait son comptoir de couronnes dans le journalisme, rédigé par de vieux censeurs ou d'ex-muets de l'Empire devenus tout à coup libres penseurs et grands parleurs, nous écrivions dans des pages fort admirées qu'à côté

des intérêts matériels de la société il y a les intérêts moraux, et, à côté des bourgeois accroupis dans les étreintes et la routine de la vie positive, les écrivains et les artistes qui travaillent sans cesse à chercher des routes larges et nouvelles pour la marche progressive de la société et de l'esprit humain. A ceux-ci nous donnions sans marchander « la hauteur de l'ambition, in-« dépendamment des conditions sociales, l'étendue et « la fermeté de la pensée politique, le besoin d'interve-« nir dans les affaires du pays, la pleine conscience enfin « de la grandeur de l'homme en tant qu'homme, et du « pouvoir qui lui appartient s'il est capable de l'exer-« cer. »

Aussi par quels applaudissements frénétiques nous étions salué à l'entrée et à la sortie, et souvent interrompu d'enthousiasme par ces jeunes générations devant lesquelles nous déroulions les tableaux des luttes, des conquêtes, des grandeurs et des progrès de nos pères, et les perspectives enluminées de l'avenir sans bornes qui s'ouvrait à leurs naissantes ambitions et à leurs jeunes courages!

Ah! nous ne songions pas alors à faire la paix entre toutes les classes de citoyens; nous avions des préférences. Comme Hector, le valet du *Joueur* de Regnard, nous lisions dans Sénèque le *Chapitre* VI : *du Mépris des richesses*. Pour venger *les Gueux*, que chantait Béranger, des *électeurs du double vote et à cent écus*, lesquels envoyaient aux ministères de droite des majorités qui nous laissaient nous morfondre à la porte du magasin des portefeuilles; pour montrer quels éternels préjugés séparaient les privilégiés et les parias du cens électoral,

nous retracions le mouvement simultané qui, au commencement du douzième siècle, poussait à la fois les communes contre l'autorité des féodaux et les libres penseurs contre l'autorité de l'Église, les bourgeois de Vizille et de Laon contre leurs barons, et Abailard contre saint Bernard.

« Singulière inconséquence des mœurs ignorantes et « grossières ! » disions-nous d'un ton de pitié dédaigneuse. « Si on eût dit à ces bourgeois, qui conquéraient avec « passion leur liberté, qu'il y avait des hommes qui ré« clamaient le droit de la raison humaine, le droit d'exa« men, des hommes que l'Église traitait d'hérétiques, « ils les auraient lapidés et brûlés!... Plus d'une fois, « ajoutions-nous, Abailard et ses amis coururent ce « péril..... Entre le mouvement philosophique et le « mouvement communal, entre l'affranchissement poli« tique et l'affranchissement rationnel, la guerre sem« blait déclarée. »

Et tout cela était vrai! Et nous ajoutions qu'il avait fallu des siècles pour réconcilier ces deux grandes puissances et leur faire comprendre la communauté de leurs intérêts. Et c'était également vrai!

VI

Ce qui ne l'a pas été moins, c'est le changement qui se fit dans le langage et dans la conduite des Doctrinaires lorsque la révolution de Juillet eut fait sauter les barrières et les portes qui, pendant quinze années, les avaient tenus loin du pouvoir. Alors on fut en droit

de dire des fauteurs, auteurs et complices de la révolution de 1830, ce qui, selon l'*Histoire parlementaire*, avait été dit de la bourgeoisie révolutionnaire de 1789, accusée de chercher à confisquer la Révolution à son profit. « De « peur, disent MM. Buchez et Roux, de perdre la « position supérieure où les événements l'avaient pous« sée, elle voulut arrêter le mouvement révolutionnaire; « et les écrivains patriotes l'accusèrent, en effet, de ne « poursuivre la noblesse et le clergé qu'afin de prendre « leur place, et de vouloir substituer l'aristocratie de la « richesse à celle de la naissance. »

N'ayant plus à jeter bas l'aristocratie de la naissance, la Doctrine, qui voulait dominer seule la richesse, se mit à poursuivre l'aristocratie de l'intelligence et l'exclut du centre de liberté où trônait l'aristocratie du marc d'argent. Alors, ô Doctrinaires ! par vos journaux, par votre tribune, par vos circulaires, par vos réquisitoires, vous fîtes continuer, au profit des bourgeois privilégiés du cens électoral, contre les libres penseurs, parias du vote, la lutte ignorante et grossière des bourgeois communiers du douzième siècle.

Qui ne se rappelle les audaces du matérialisme politique dont, aux jours triomphants de la Doctrine, il était tenu école avec un débraillé fort réjouissant de paradoxes et autres bouffonneries ?

Vertu, courage, talent, patriotisme n'étaient que de pures abstractions, des préjugés d'éducation, des idées préconçues. Ils ne pouvaient être appréciables et appréciés qu'autant qu'ils étaient matérialisés, c'est-à-dire devenus escomptables, saisissables, imposables surtout! Tant valait la bourse, tant valait l'homme ; tant valait la

cote des contributions, tant valait le citoyen ! A ce compte il n'y avait pas de citoyen plus vertueux, plus courageux, plus capable, plus patriote, que celui qui payait le budget... si ce n'est toutefois celui qui en mangeait sa part. D'où la conclusion que les intérêts matériels seuls devaient être (comme ils l'étaient!) la base de la prospérité, de la gloire, du sentiment, de la force, de la prépondérance du pays. Quant aux intérêts moraux, à leurs prôneurs et défenseurs :—Révolutionnaires, aligneurs de phrases, canaille, sotte espèce ! Aussi le plus rationnel, le plus légitime, le meilleur des gouvernements était-il celui sous lequel les marchands vendent le plus cher. Or, les marchands étant un centre, un milieu, relativement aux producteurs et aux consommateurs, la classe des marchands fut véritablement la classe moyenne ; et, comme il fallait gouverner par et pour les classes moyennes, on gouverna pour et par les marchands ; et, comme les marchands sont moins nombreux que les consommateurs, le meilleur gouvernement se trouva être celui qui gouvernait pour et par la minorité. Ce qui n'empêchait pas le gouvernement parlementaire d'être, toujours selon la Doctrine, le gouvernement triomphant de la souveraineté du nombre.

Alors la Doctrine retournait à son usage les arguments dont elle prétend que les puissants du siècle se servaient il y a quelque cent ans. « L'esprit eût été « mal venu (et il l'était !) à réclamer pour une idée, au « nom de la vérité seule, quelque part aux affaires « d'ici-bas. » Ce dédain de la loi du Milieu pour l'esprit était, en 1845, constaté en ces termes dans le livre *des Tendances pacifiques de la société européenne :* « La

« qualité essentielle dans notre mode représentatif est « d'être riche. Jésus le Nazaréen n'eût pas été admis « dans nos colléges électoraux; il n'eût pas siégé sur « le banc des jurés : il était pauvre! Il ne serait parmi « nous qu'un prolétaire éloquent, qu'un homme dange-« reux. — Le collége royal de Caen est un de nos meil-« leurs colléges de province; les *capacités intellectuelles* « n'y manquent pas; mais, en fait de *capacités politi-« ques,* il n'en est plus ainsi: le collége n'en possède « qu'une, et elle fonctionne et vit dans la personne du « PORTIER. Lui seul est électeur! »

Aussi la Doctrine était-elle bien venue à répéter aux bourgeois du privilége électoral, avec les variantes exigées par la différence des temps, ce qui avait été dit jadis aux bourgeois du privilége municipal: — Voici des hommes qui réclament le droit de la raison humaine, le droit d'examiner, le droit de compter avec nous par sous, deniers et mailles, comme vous faites avec vos servantes au retour du marché; — des hommes qui, sous prétexte que le gouvernement leur a vendu leurs diplomes de lettrés, de légistes et de savants, plus cher que vous n'avez jamais payé vos fonds de boutique de calicot et de denrées coloniales, réclament, sous le nom de *capacités,* leur adjonction à la liste du privilége électoral, leur part d'action et de direction dans les intérêts politiques et sociaux; —des hommes enfin que nous, le pouvoir, nous traitons de factieux, comme l'Église les eût traités d'hérétiques!

Sans doute les bourgeois du privilége électoral ne les brûlaient pas, ne les lapidaient pas comme auraient fait jadis les hommes du privilége municipal; mais peu s'en

faut. La Doctrine avait fait de ses bourgeois du privilége des *Hommes probes et libres*, des *Jurés triés* pour juger les libres penseurs, et des électeurs éligibles pour les administrer et les gouverner. Alors ses électeurs, éligibles et élus, ne manquaient pas de consacrer la division de la société en bourgeois et en penseurs : en bourgeois riches qui avaient tous les droits politiques sans qu'ils fussent tenus de faire preuve de capacité, et en hommes capables qui n'avaient aucun de ces droits s'ils ne faisaient preuve de richesse. Ses jurés probes et libres déclaraient brouillons, factieux, perturbateurs, condamnables et incarcérables, tous les penseurs, tous les capables qui s'avisaient de protester et de s'agiter contre ce privilége imbécille donné à la richesse sur l'intelligence. Le procureur général Hébert inventait contre eux la *complicité morale*, la *conspiration de la pensée*, ce qui laissait bien loin en arrière tous les réquisiteurs du passé, de rudes compères pourtant! Ceux-ci n'avaient su trouver qu'une complicité plus ou moins matérielle, la complicité des bras, des actes, des conseils qui préparent ou consomment le crime; mais ils n'avaient jamais songé à donner à la pensée un corps pour la raccourcir. Ils se contentaient de ce qu'ils trouvaient dans le texte de la loi, et, si le texte était muet, leur plus grande audace, en témoignage de regrets, se bornait à s'écrier, avec M. Mangin, de la Restauration : « Si j'étais compétent! » Mais jamais il ne leur était venu dans l'idée de dire, comme le réquisiteur de la Doctrine : « Cette complicité est écrite dans la loi; « *mais alors qu'elle ne s'y trouverait pas, elle est dans* « *son esprit*. Il faudrait la prononcer. »

O justice de l'empire du Milieu! que vous étiez bien dans les conditions d'imperfection voulues par le maître de la Doctrine pour n'être que « *l'injustice même!* »

VII

Le pouvoir de ces classes moyennes parquées dans le privilége de la richesse, à l'exclusion de l'intelligence, ayant échoué de nouveau aux barricades de Février, le milieu du capital ne pouvait plus être trouvé assez ourd pour comprimer au-dessous les classes du travail. La Doctrine en conclut, en 1849, qu'il fallait remettre à l'édifice social le couronnement des classes supérieures, dont elle l'avait décapité, et c'est à cette nouvelle mixture de sa chimie politique et sociale qu'elle donne aujourd'hui le nom de classes prédominantes, de classes prépondérantes, ayant toujours au-dessous les classes laborieuses : cela va de soi.

Il est donc entendu par la Doctrine, en 1858 comme sous le ministère du 29 octobre, que les vingt-cinq millions de paysans qui peuplent nos campagnes, que les cinq ou six millions d'ouvriers qui remplissent nos chantiers, nos ateliers, nos caves et nos mansardes, ne sont pas des *éléments naturels et profonds de la société française*. Non, ce sont là des éléments artificiels, poussés d'hier sur les sables mouvants de deux ou trois révolutions, et qui certainement, au premier orage social, ne peuvent manquer de disparaître. Il n'en faut donc pas tenir compte. Et quand le maître de la Doctrine a commis

cette maxime : TOUT POUR LE PEUPLE, SINON TOUT PAR LUI, il entendait par le mot *peuple* les classes prédominantes, nées de toute éternité pour exploiter et commander les classes inférieures, nées, également de toute éternité, pour être exploitées et pour obéir. De même, dans les capitulaires des deux premières races, les rois mérovingiens et carolingiens n'entendaient par le peuple que les Francs, et les premiers Capétiens que les féodaux.

C'est ce sentiment du doctrinarisme que M. Michel Chevalier, le savant économiste, a énergiquement traduit par ces paroles : — « Il y a un abîme entre le « bourgeois d'une part, le paysan et l'ouvrier de l'autre. « Nous avons encore au fond du cœur un reste du vieux « levain païen. Nous ne professons pas, avec Aristote, « qu'il y a deux natures distinctes, la nature libre et « la nature esclave, mais nous faisons comme si nous « étions nourris de cette doctrine. »

Mais, Seigneurs ! ce peuple, sujet de classes prédominantes, de classes prépondérantes, où le trouverez-vous aujourd'hui? Elles-mêmes où sont-elles? où les prendre? S'il en reste quelque chose, comptez bien; ce quelque chose est une imperceptible et surtout une impuissante minorité, démontrée déjà deux fois, en 1830 et en 1848. En disposant même de toutes les forces officielles du pays, n'ont-elles pas été deux fois hors d'état, en effet, de soutenir les rois de leurs traditions ou ceux de leur élection? C'est aujourd'hui un mince filet d'eau qui, par la République et par l'Empire, s'est perdu dans la grande mer populaire du suffrage universel.

Prédominance et prépondérance de classes, ô théoriciens déconfits du gouvernement des majorités! sont

aujourd'hui une fiction qui n'est même plus une fiction légale; c'est une impossibilité qui ne doit plus avoir son jour; car les peuples sont comme les fleuves : ils ne remontent pas leur cours, et, pour le continuer, ils renverseront cent fois, s'il le faut, les obstacles que l'impéritie ou l'orgueil de l'homme lui auront cent fois opposés.

Que sont, en effet, vos classes prédominantes et prépondérantes aujourd'hui? C'est, sous un autre nom, la reconstitution des *classes actives* sur lesquelles l'Assemblée nationale, la première Constituante, de grande et forte mémoire cependant, avait voulu, pour enrayer la Révolution, asseoir, elle aussi, le privilége de la richesse substitué à celui de la noblesse. Eh bien! écoutez ce qu'on en disait; vous savez ce qui arriva.

« Les royalistes, » est-il écrit dans l'*Histoire parlementaire de la France*, « les royalistes disaient *que les usur-« pations des bourgeois appelaient, par une conséquence « rigoureuse, l'application définitive et universelle de la « souveraineté du peuple;* que les douze cents rois de l'As-« semblée nationale et la noblesse nouvelle, LES CITOYENS « ACTIFS, étaient *une fiction et une inconséquence dont la « logique ferait bientôt justice;* que les anarchies, les « mêlées sanglantes, les clameurs n'étaient autre chose « que les réclamations fort légitimes assurément de la « *classe passive;* qu'elle frappait à une porte qu'on « n'avait ni droit ni prétexte de fermer sur elle; que « cette porte s'ouvrirait ou serait démolie, et qu'alors « il y aurait vingt-cinq millions de rois. »

Doctrinaires! soyons de bonne foi; n'est-ce point là aussi le langage que les prévoyants du légitimisme et de la démocratie n'ont cessé de tenir aux classes

moyennes, et de vous tenir surtout à vous-mêmes à l'époque de votre ministère du 29 octobre? Toutes ces émeutes, toutes ces insurrections du cloître Saint-Merry, de la rue Transnonain, de Lyon, de Clermont, de Toulouse, quels qu'aient été leurs prétextes ou leurs causes, qu'était-ce sinon les coups frappés par la classe populaire à la porte des droits que, pas plus que les constituants de 89, vous n'aviez, à votre tour, ni droit ni prétexte de fermer sur elle? La révolution de Février n'a-t-elle pas été, comme la révolution qui suivit le 10 août, la démolition de cette porte qui avait refusé de s'ouvrir?

Et que répondaient les bourgeois de vos classes moyennes, les privilégiés du cens? Et que répondiez-vous, en leur nom et au vôtre, du haut de votre tribune et dans vos journaux? Vous répondiez que le suffrage universel était une absurdité, qu'il n'y avait pas de jour pour le suffrage universel; sans compter les coups de canon et les arrêts de votre Cour des Pairs, pour dernier argument. Vous fûtes en tout les copistes des bourgeois de la Constituante, lesquels, disent les auteurs de l'*Histoire parlementaire*, « expliquaient les troubles et les « désordres par un système à leur usage, qui ressemble « beaucoup à ce que l'on a qualifié de notre temps « d'alliance carlo-républicaine. Ce système, ajoutent « MM. Buchez et Roux, était d'ailleurs une consé- « quence forcée de la position qu'ils s'étaient faite. (Écou- « tez bien, ô Doctrinaires!) En effet, *ils avaient pris la « liberté pour centre, et, d'une ouverture de compas calcu- « lée sur le rayon qui se terminait au marc d'argent,* « ils avaient tracé une circonférence et la munissaient

« chaque jour de circonvallations, de bastions et de « murailles. *De l'édifice constitutionnel, en un mot, ils « avaient fait une véritable citadelle des intérêts bour- « geois*. En dehors de ce cercle étaient, d'une part, ceux « qui n'avaient pas voulu y entrer, et, de l'autre, ceux « qu'on en avait volontairement exclus, les royalistes « et la classe passive. »

VIII

Donc, lorsqu'en 1849 la Doctrine a parlé de reconstituer cette vieille pratique de la liberté pour centre, avec une circonférence tracée par une ouverture de compas calculée de nouveau sur le rayon qui se termine au marc d'argent, la Doctrine, au mépris de la leçon nouvelle de 1848, voulait encore faire rentrer la classe dominée des périodes de 1815 et 1830 sous l'ancien joug de la classe active qui avait été brisé en 91. N'y avait-il pas crime ou folie d'orgueil à exciter ainsi les colères plébéiennes en proposant de relever cette *citadelle des intérêts bourgeois* trois fois démolie par les trois révolutions de 1791, de 1830 et de 1848 ?

Ah ! il a mieux profité de ces trois rudes expériences, et il estime qu'il n'y a plus à les recommencer, le célèbre économiste que la société de votre temps avait porté à une chaire du Collége de France ! « Il y a eu « trois ordres avant 1789, a dit M. Michel Chevalier ; il « y avait deux classes avant le 24 février 1848 ; il ne « doit plus y avoir qu'une classe aujourd'hui. Cette « question, ajoute le savant professeur, domine elle-

« même la forme du gouvernement de toute la hau-
« teur qui sépare la constitution politique de la consti-
« tution sociale. »

Ayez-le donc, à cette heure, pour entendu ; ô Doctrinaires ! C'est par le suffrage universel, par ce suffrage universel que vos alliés d'aujourd'hui, les habiles de la République, avaient restreint, et que l'Empire a rendu à sa plénitude, qu'il n'existe plus qu'une classe désormais. Partie de la constitution politique, cette unité est entrée dans la constitution sociale et fait corps avec elle. Et voilà, cependant, que l'un de vos moyens de gouvernement consiste à la faire disparaître, à démembrer ainsi la société elle-même ! — Folie, folie ! — M. de Lamartine a pu dire : « Les partis n'abdiquent pas, il « faut qu'on les extirpe ; » mais qui donc extirpera la classe des trente millions de travailleurs si elle n'abdique pas ? Et croyez-vous qu'elle abdiquera en faveur de ceux que trois fois elle a renversés et chassés, pour n'avoir en perspective que la nécessité d'une quatrième révolution, c'est-à-dire d'une aggravation de misère ?

Quand il parlait encore de la prédominance et de la prépondérance des classes, l'auteur du manifeste de 1849 ne connaissait donc pas davantage cette autre sentence de jugement dernier prononcée sous son règne par le même économiste et professeur au Collége de France ?

« Il suffit de regarder autour de soi pour reconnaître
« que, si *la bourgeoisie oisive représente en totalité l'élé-*
« *ment de l'ordre,* ce n'est qu'à l'aide et par l'intermé-
« diaire de quatre cent mille baïonnettes, non compris

« les baïonnettes bourgeoises. Ce qui démontre claire-
« ment que cette bourgeoisie (la vôtre, ô Doctrinaires!)
« *ne conserve plus* LA PRÉDOMINANCE qu'en opposant aux
« masses la force des masses elles-mêmes. Position cri-
« tique à faire frémir et qu'il est impossible de faire
« durer; car toutes les baïonnettes commencent à être
« intelligentes. »

— « Position critique, en effet! » est-il répété avec un commentaire dans l'épilogue du livre d'AVANT 1789; « la société bourgeoise est dans la position où se sont trouvées ses devancières, qui en sont mortes.

« Quand la société romaine n'eut plus pour soldats que les Barbares, dont le nombre, dans les légions, allait toujours croissant, les Barbares, las de défendre Rome, la prirent, et, fatigués de donner l'empire, ils le gardèrent.

« Quand la société aristocratique, en France, tombée de féodalité bardée de fer en noblesse bigarrée de soie et de velours, eut besoin des classes affranchies pour la défendre, celles-ci, fatiguées de servir le pouvoir sans le posséder, s'écrièrent un jour par la voix de Siéyès : « *Le Tiers-État, c'est la nation!* » et, en 1848, quand le prolétariat força la porte des droits et des libertés, il y avait soixante ans que, s'emparant de la société et du pouvoir, les classes bourgeoises étaient devenues l'État tout entier. »

« *Et nunc intelligite, erudimini!* » Comprenez, ô Doctrinaires, et instruisez-vous! c'est-à-dire méditez le passage des *Mémoires d'Outre-Tombe* qui commence par ces mots et qui donne le vertige : « Essayez de recons-
« tituer les fictions aristocratiques... »

IX

Membre de l'Académie des Sciences morales et politiques, M. Guizot ne savait donc pas que M. le baron de Morogues, l'un de ses plus éminents collègues, a écrit : « Quand tous les hommes sont éclairés, ce sont *les intérêts des masses qui doivent dominer* dans l'ordre politique, dont le but est de maintenir l'ordre moral » ?

Le maître de la Doctrine avait donc oublié aussi jusqu'aux belles choses que, sous la Restauration, pour forcer les portes du pouvoir, il avait dites lui-même sur la part légitime à faire aux masses, à la majorité des citoyens ?

« La plus puissante de toutes les forces, le plus solide de tous les points d'appui, » écrivait-il dans ses *Moyens de gouvernement*, « ce sont, sans contredit, les besoins et les intérêts nationaux, le vœu réel et présent de la majorité des citoyens. Quand le pouvoir a compris ces intérêts et s'en est porté le garant, quand il a entendu ce vœu et se montre habile à l'accomplir, *qu'il soit aux mains d'une assemblée, d'un ministère ou d'un homme,* il est fort et peut affronter ses ennemis. »

Mais voici qui nous semble plus explicite encore, et dont M. Guizot, monté au pouvoir ou aspirant à y remonter, n'a pas moins perdu la souvenance.

« Quand on considère, » disait-il, « le pouvoir, non isolément et en lui-même, mais dans son rapport intime et nécessaire avec la société, son action se présente

« sous un double aspect. Il a à traiter, d'une part, *avec cette* « MASSE *générale de citoyens qu'il ne voit point, ne rencon-* « *tre point, mais qui le subissent, le scrutent et le jugent;* « de l'autre, avec des individus que telle ou telle cause « rapproche de lui, et qui se trouvent avec lui en rela- « tion personnelle et directe, soit qu'ils le servent par « leurs fonctions, soit que lui-même éprouve le besoin « de s'en servir. *Agir sur les* MASSES *et agir par des indi-* « *vidus, c'est ce qu'on appelle gouverner.* »

« De ces deux parts de gouvernement, » ajoutait le maître de la Doctrine, « *le pouvoir est conduit à négliger* « *la première.* Faible et pressé, le besoin de traiter avec « les individus l'absorbe. *Rien n'est si commun que de le* « *voir oublier qu'il a un peuple, et un peuple à qui tout ce* « *qu'il fait va aboutir. Des erreurs du pouvoir, celle-là est* « *la plus fatale; car c'est dans* LES MASSES, DANS LE PEUPLE « *lui-même, qu'il doit puiser sa principale force, ses pre-* « *miers moyens de gouvernement.* »

Et, ne voulant pas que l'on prît ces maximes pour des théories de circonstance, pour des fantaisies, le maître de la Doctrine leur donna la sanction des faits, qu'il appelait *la vérité vivante.*

« De 1795 à 1797 le Directoire essaya, mais en vain, « de gouverner la France. Parmi les causes de sa chute, « dit M. Guizot, je remarque celle-ci : c'était un gouver- « nement voué à des intérêts individuels et incapable « de s'en distraire pour veiller aux intérêts du pays. « *Profondément compromis, ses chefs ne s'occupaient que* « *d'eux-mêmes.* La même situation dominait la plupart « de ses agents; *on les voyait sans cesse occupés à traiter* « *avec des individus, cajolant les uns, menaçant les au-*

« *tres, se cherchant des complices dans le passé, des alliés* « *dans le présent, des protecteurs dans l'avenir*. Tout leur « était occasion ou sujet de négociations, de ménage- « ments, de tentatives particulières. LA FRANCE ÉTAIT « SEULE OUBLIÉE. Le gouvernement tomba méprisé et dé- « laissé de la France, à qui il n'avait jamais songé. »

« Que fit Bonaparte en arrivant? » continue M. Guizot, pour donner une preuve de la grandeur et de la force d'un homme par les masses. « Il ne négligea « point les individus : cela est aussi bon à soigner, « *mais* IL S'EMPARA SURTOUT DES MASSES; *il fit aussi* « *quelque chose pour les hommes qui étaient auprès de lui*, « MAIS BEAUCOUP POUR LES PEUPLES QUI ÉTAIENT LOIN. Il re- « connut leurs besoins, pressentit leurs vœux, régla « leurs affaires, fit prévaloir leurs intérêts, et, devenu « l'homme du public, employa la force qu'il en reçut à « dompter, l'un après l'autre, les individus qu'il avait « sujet de craindre ou envie de gagner. *Isolés, préoccu-* « *pés d'eux seuls, les jacobins n'avaient pu se défendre,* « *les royalistes n'avaient pu triompher*. APPUYÉ SUR LES « MASSES, Bonaparte vint bientôt à bout des royalistes « et des jacobins. »

Avoir si bien connu et résumé dans une admirable page d'histoire les moyens de garder le pouvoir et les causes qui en entraînent la ruine; avoir, quand on était soi-même le ministre dirigeant des affaires de son pays, avoir tourné le dos à la route où sont les moyens pour se jeter opiniâtrément dans la voie où les causes aboutissent; de quelques lignes écrites sous la Restauration pour l'embarrasser avoir ainsi fait sur la monarchie de 1830 une prophétie au servile accomplisse-

ment de laquelle on mettra imperturbablement la main comme orateur et comme conseiller, n'est-ce pas donner soi-même, dans un aveuglement tout providentiel, l'éternel témoignage de sa faiblesse et de son impéritie, le secret et la justification de sa chute? N'cst-ce pas légitimer cette révolution de Février dont on se venge en conspirant contre ses résultats?

Eh! dites-nous encore : après avoir écrit : « Lc public, la nation, le pays, c'est donc là qu'est la force, « là qu'on peut la prendre; traiter avec les MASSES, « c'cst le grand ressort du pouvoir, » n'est-ce pas conspirer contre le public, contre la nation, contre le pays; n'est-ce pas tendre au pouvoir un piége et commettre un crime que de lui conseiller, comme moyen de gouvernement, d'aller prendre sa force, d'aller chercher son grand ressort en dehors dcs masses, dans des classes prépondérantes et prédominantes où, de son propre aveu, cette force et ce grand ressort ne sont pas?

Portez ailleurs ces conseils funestes, Maître de la doctrine des partis du Milieu. Voici le congé qui vient de leur être donné aux fêtes de Cherbourg : « Un gou« vernement qui s'appuie sur la volonté des masses « n'est l'esclave d'aucun parti. »

X

Nous comprenons que, faisant compte sur l'oubli des autres, le maître de la Doctrine ait éloigné de lni comme importun le souvenir cnisant de ces pages que les historiens qui voudront raconter son passage et ses fautes

au pouvoir n'auront qu'à copier pour le montrer condamné par lui-même; mais il nous est moins facile de nous expliquer comment il a pu s'oublier jusqu'à penser qu'il pourrait concilier la malheureuse proposition de ce moyen de salut avec la déclaration que voici, et qui se trouve dans ce même manifeste de 1849 : « Le fait « caractéristique de la société civile en France, c'est « l'unité des lois et l'unité de droit. Point de priviléges, « c'est-à-dire point de lois ni de droits civils particu- « liers, pour telles ou telles familles, telles ou telles « propriétés, tels ou tels travaux. »

Mais, si vous avez dit vrai, Monsieur, il n'y a plus ni prédominance ni prépondérance possibles pour qui que ce soit, ni pour les individus, ni pour les classes; à moins, Monsieur, que l'unité, l'égalité et le reste ne soient sous votre plume, comme sous votre gouvernement (ce que nous soupçonnons fort et ce que nous démontrerons sans peine à notre heure), une moquerie de vos deux comédies du parlementarisme de 1815 et de 1830 ; à moins encore, Monsieur, que, sachant par expérience à quoi vous en tenir sur la réalité de l'unité apparente des lois et des droits, comme sur toutes les autres fictions et déceptions du jeu parlementaire, vous ne disiez, avec M. Thiers, qui en fut l'enfant terrible : « L'empire de la loi a sa mesure, et cette mesure est « l'intérêt que les hommes ont à la respecter. »

Voilà, convenez-en, Monsieur, une bien belle garantie pour les classes dominées! et comme, en leur octroyant ou bâclant une charte d'unité et d'égalité, les classes prédominantes sont en droit de s'écrier, avec Ninon de l'Enclos : « Ah ! le bon billet qu'a La Châtre ! »

Ce fut l'avis de Condorcet. « L'expérience de tous « les pays, disait-il (*Moniteur* de 1793, page 222), « n'a-t-elle pas prouvé qu'il y avait en quelque sorte « deux Constitutions : *l'une légale et publique, mais « n'existant que dans le livre de la loi ; l'autre secrète, « mais réelle, fruit d'une convention tacite entre les pou- « voirs établis.* »

Car enfin, Monsieur, l'égalité et l'unité de lois et de droits, qu'est-ce autre chose sinon l'universalité des intérêts ayant égale représentation et égale protection ? Si l'égalité n'est pas cela, c'est l'abaissement de la nation, c'est la confusion dans tous les rangs, dans toutes les relations, c'est ce que vous avez écrit vous-même dans votre livre *du Gouvernement de la France* : « La « société offre l'image de ce chaos si bien défini par « ces paroles : Chaque chose n'y est point à sa place, « et il n'y a pas une place pour chaque chose. »

Or, Monsieur, sous votre règne, le cens garantissait, et de reste ! la représentation aux capitalistes ; mais celle des ouvriers où était-elle ? et la protection du travail, qui la donnait ? Votre Chambre des privilégiés du cens, les capitalistes, peut-être ?... Mais dix-huit années de son fonctionnement à outrance n'ont-elles pas démontré la triste vérité de ces paroles adressées par un de ses présidents, après 1830, au peuple qui chômait et demandait du travail : « La Chambre ne donne de travail à « personne ! » Et Jérémie Bentham n'est-il pas justifié d'avoir écrit : « Peut-on s'attendre qu'un corps politique « fasse des lois efficaces pour prévenir un abus dans « lequel chacun de ceux qui le composent trouve son « compte » ?

Aussi le publiciste de Ham disait-il, avec ce laconisme qui servait de moule à sa pensée : « C'est le « maître qui opprime ou l'ouvrier qui se révolte! »

Enfin les Doctrinaires étaient donc bien étourdis par leur chute récente pour n'avoir pas entendu venir à eux ces paroles du même publiciste : « — Que voit- « on partout? Le bien-être de tous sacrifié, non aux « besoins, mais aux caprices du petit nombre. Deux « partis en présence : l'un qui marche vers l'avenir « pour atteindre l'utile, l'autre qui se cramponne au « passé pour conserver les abus. » — « Appelez-vous « donc conservateurs tant que vous voudrez, hommes « d'État à petites vues et à petite portée; nous rirons « de pitié; car prêcher le maintien d'un état fébrile et « maladif au lieu de chercher le remède efficace, c'est « le propre de l'ineptie et de la sottise. »

Et c'est moins d'un an après que, dans l'exercice de sa souveraineté, le peuple avait fait de l'auteur de ces paroles le président de sa République, que vous, Doctrinaires, « ayant des yeux pour ne point voir, des oreilles pour ne pas entendre, » et prenant pour les échos de la foule le bruit que vos ambitions faisaient dans vos cerveaux, vous établissiez ces conservateurs émérites, ces prédicants à outrance du maintien d'un état fébrile et maladif, en *éléments naturels et profonds* de la société française, de l'ordre et de la paix en France!... C'est dans un partage égal de droits et d'attributions entre ces deux grands partis politiques des deux cent mille censitaires du privilége électoral que, passant par-dessus les huit ou neuf millions d'ouvriers et de paysans du suffrage universel, vous placiez le sa-

lut de l'avenir! C'était dans cette exclusion des MASSES, dans cette reprise audacieuse des conquêtes de leur dernière révolution, que consistait votre unique bagage politique et social des moyens de gouvernement! C'étaient là les *Lusiades*, ô Camoens de la Doctrine! que vous aviez sauvées avec vous du naufrage! Voilà tout ce que vous aviez à offrir au pays pour que le pays admît le légitimisme et l'orléanisme à recommencer en commun les expériences échouées de 1789, de 1815 et de 1830!

XI

Mais quels titres avaient donc alors et auraient encore les orléanistes et les légitimistes, même en s'adjoignant les républicains habiles, à être ainsi présentés comme les seuls éléments naturels et réels de la société française, comme les seuls partis « qui ont pris leur origine et poussé leurs racines si avant dans la société qu'ils ne *meurent point même quand ils se taisent?* » Est-ce que les classes de la misère et du travail sont nées d'hier, par hasard? Ne sont-elles pas, de toute éternité, enracinées en face des classes de l'oisiveté et de la richesse? Et, à leurs heures, les premières, malgré tous les efforts des secondes, n'entraînent-elles pas sous leurs poids les plateaux inégaux de la balance sociale? Croyez-vous dès lors qu'il y ait sagesse à n'en pas tenir compte ou à croire qu'on pourra éternellement les refouler et les réprimer? Vous ne le croyez pas, vous, Monsieur, qui avez dit : « C'est l'esprit du temps de déplorer la

« condition du pauvre; mais on dit vrai, et il est impos-« sible de regarder sans une compassion profonde tant de « créatures humaines si misérables. Cela est douloureux, « très-douloureux à voir, et cependant *il faut y penser « beaucoup, car à l'oublier il y a tort grave et grave péril.* »

C'est pour n'y avoir pas beaucoup pensé; c'est pour l'avoir oublié, Monsieur, durant les huit années de votre ministère, complétement oublié, comme les légitimistes sous la Restauration, qu'en 1848 vous avez roulé dans la fosse aux lions, entraînant avec vous votre roi et vos princes, de même que le prince de Polignac en 1830 avait entraîné les siens après lui. Et cependant le prince de Polignac avait dit avec grand sens : « *La « meilleure Constitution pour un peuple est celle qui lui « procure du travail en plus grande quantité et le pain « à meilleur marché.* »

Mais quoi! en Restauration de 1815, en monarchie de 1830, en république de 1848, non moins que sous le Directoire, la France, comme vous l'avez dit, Monsieur, LA FRANCE SEULE ÉTAIT OUBLIÉE!

Est-ce que légitimistes, orléanistes et même républicains modérés n'ont pas été chacun à leur tour les seuls éléments *réels et profonds* de sociétés et de pouvoirs écroulés? Chacun des deux premiers partis, en effet, n'a-t-il pas eu le gouvernement dans ses mains durant cette période de trente années qui leur a été donnée, par portions à peu près égales, pour leurs expériences? Qu'en ont-ils fait? Vous-mêmes, Doctrinaires, qu'en avez-vous su faire? car, en monarchie restaurée comme en monarchie bâclée, vous avez toujours eu votre bonne part d'action et de puissance.

La Révolution était pour les légitimistes un torrent débordé qu'il fallait faire reculer ou auquel, tout au moins, il fallait creuser un lit. Qu'ont fait les légitimistes, en quinze années de monarchie restaurée, pour refouler ou endiguer la Révolution ? Leur trône a été broyé par une révolution nouvelle.

Pour vous, Doctrinaires, la République avait été, dix-huit années durant de monarchie bâclée, un objet perpétuel d'épouvantes. Qu'avez-vous fait pour en empêcher le retour ? Vous avez été renversés par le retour de la République, et aujourd'hui vous tendez la main à vos abatteurs d'hier pour qu'ils aident à vous relever.

Et vous, républicains modérés, appelés habiles, par antiphrase sans doute, vous n'aviez cessé, sous la Restauration et en face du trône de Juillet, de demander la souveraineté du peuple pour origine, pour constitution et pour assiette des pouvoirs publics et du principe d'autorité ; et quand vous avez eu, par la dictature, cette souveraineté à votre disposition, vous vous en êtes montrés embarrassés ! Le peuple cependant n'avait-il pas mis au service des organisateurs de la république six mois de sa patience, de sa force, de son chômage ? Et avant que ces six mois fussent expirés, votre impéritie, ô Modérés habiles ! ne l'avait-elle pas poussé à ces épouvantables journées dont, du haut d'un balcon de la place de la Bastille, M. Proudhon contemplait philosophiquement *les sublimes horreurs !* Vous ne deviez et ne pouviez gouverner que pour et par la multitude, et vous avez voulu faire servir son vote à reconstituer à votre profit un gouvernement de coterie pour des individualités besoigneuses ou ambi-

tieuses. Aussi la souveraineté du nombre s'est-elle bien vite retournée contre vous. Pour sauver son principe vous l'avez réduite à se retirer de la République, qui n'avait été qu'une forme impuissante de son expression, et, se croisant les bras, elle a laissé passer d'abord et elle a consacré ensuite une monarchie dont son principe était le droit, la sanction et la force.

Légitimistes, orléanistes, républicains modérés, serait-ce donc que la France de la Révolution est ingouvernable? « Non, répond le maître de la Doctrine, mais « elle ne l'est qu'à certaines conditions. — Pour comprendre la Révolution, » écrivait-il sous la monarchie restaurée à laquelle il offrait aussi ses moyens de gouvernement, « pour être en état, je ne dis pas de la ré- « gler, mais seulement de lui parler, il faut bien savoir, « d'une part, qu'elle a voulu la justice et la veut encore; « de l'autre, qu'elle a fait la guerre et veut assurer la « victoire.

« La justice est pour tous, mais la guerre est contre « quelques-uns : cela est inévitable. La Révolution ne se « reposera donc qu'entre les mains qui garantiront aux « vainqueurs leur conquête; c'est sa nécessité à l'ave- « nir; la justice c'est son but... La Révolution n'a pas « labouré la France et ébranlé l'Europe pour venir se « reposer dans le giron d'un ministère endormi. »

Et vous avez dormi, tous dormi, les uns après les autres, ou vous ne veilliez que pour vous culbuter les uns les autres, ministères de la Restauration, ministères du gouvernement du Milieu, ministères de la République! Et chaque fois la Révolution, qui veut la victoire et la justice, est allée à son avenir et à son but, vous jetant,

pour passer, dans les fossés qui bordent sa route ; car « les obstacles à surmonter, les ennemis à vaincre « qu'elle a laissés au pouvoir le plus habile, au gouver- « nement le plus national, » tous, tant que vous êtes, vous les avez vus où ils n'étaient pas, comme a dit le maître de la Doctrine, « et vous vous y êtes fort mal pris « pour les attaquer où ils étaient. »

L'ennemi, le véritable ennemi que vous n'avez jamais ni su ni voulu voir et combattre où il était, c'est la *plaie secrète* qui, selon Chateaubriand, ronge l'ordre social depuis l'origine des temps. Cette plaie, qui dans l'antiquité se nommait l'esclavage, le servage sous l'ancien régime, c'est-à-dire l'exploitation de l'homme par l'homme, se nomme aujourd'hui le paupérisme, c'est-à-dire l'exploitation de l'homme par le sac d'écus. Et cette plaie, on ne la guérit ni par le fer, ni par le feu, ni par les atermoiements, ni par les palliatifs ; les exterminations, l'aumône, la taxe des pauvres ne font que l'envenimer et l'agrandir. Allez voir en Angleterre, et regardez un peu au reste du monde !

Mais laissons ces choses pour une autre heure. Donnons la parole au maître de la Doctrine, qui va révéler mieux que nous ne le ferions nous-mêmes les causes auxquelles il attribue les ruines parlementaires que la Révolution a faites coup sur coup, ne sachant, pour se reposer, « où trouver les mains qui avaient à lui ga- « rantir ses conquêtes et sa justice. »

XII

« La Révolution française, » se demandait M. Guizot dans son manifeste de 1849, « est-elle donc destinée à « n'enfanter que des doutes et des mécomptes, à n'en-« tasser que des ruines? — Oui, se répondait le maî-« tre, tant que la France souffrira que, dans ses idées, « dans ses institutions, dans le gouvernement de ses « affaires, ce qui est vrai et ce qui est faux, ce qui est « honnête et ce qui est pervers, ce qui est possible et « ce qui est chimérique, ce qui est salutaire et ce qui « est funeste, demeurent mêlés et confondus. »

Plus loin le maître de la Doctrine traçait de la France de la Révolution le portrait que voici :

« La France de la Révolution n'est point assise, n'est « point constituée; l'incertitude et la confusion règnent « encore dans son sein; le bien et le mal, le vrai et le « faux, les éléments de l'ordre et les semences de l'a-« narchie y fermentent encore pêle-mêle et au hasard. »

Savez-vous, Monsieur, que vous êtes un imprudent ami, et que vous maniez un peu bien rudement le pavé de la fable? Orléanistes et légitimistes, et ceux-là moins encore que ceux-ci, ne vous doivent, ce me semble, ni félicitations ni remercîments. Quel terrible bilan vous avez dressé au compte de la royauté traditionnelle et de la royauté élue! Et au vôtre donc!

Comment! ces deux grands partis du légitimisme et de l'orléanisme, incarnations suprêmes de l'ordre et

du salut social, ont eu en mains, trente-trois années durant bien comptées, la magistrature, l'armée, la justice, l'enseignement, les cultes, les académies, les écoles, la chaire, les théâtres, les arts, les finances, toutes les ressources dont des budgets annuels de plus d'un milliard et une administration nombreuse et forte permettent de disposer, et ils n'ont ni su, ni pu, ni voulu, sans aucun doute, s'en servir pour arriver enfin à séparer ce qui est vrai de ce qui est faux, ce qui est honnête de ce qui est pervers, ce qui est possible de ce qui est chimérique, ce qui est salutaire de ce qui est funeste! Et voilà pourtant les deux partis que vous osiez, en 1849, présenter à la France, encore toute palpitante et toute effarée, comme les seuls éléments essentiels et profonds de l'ordre social, de la paix sociale!

Quoi, Monsieur! vous êtes un homme de la Révolution; vous avez écrit jadis qu'*il n'y a d'autre légitimité que ses intérêts;* — vous vous vantiez, dans ce même manifeste de 1849, d'avoir appris « à la lumière de « Juillet les conditions vitales de l'ordre social et la né« cessité de la résistance pour le salut; » — durant plus d'un quart de ce siècle, qui n'est guère à plus de sa moitié, vous avez été un professeur célèbre, un grand orateur, un historien pionnier de routes nouvelles, un puissant premier ministre; — vous avez été surtout le maître, le directeur de l'enseignement public; — vous savez que, si la nature nous a donné des cerveaux, la société nous donne des pensées; — vous savez que l'esprit de l'homme ne peut se reposer que dans la vérité; du haut de votre chaire de Sorbonne vous avez dit à la terre que « La vérité seule a droit de régner sur le

« monde ; » — et voilà qu'à peine descendu de votre chaire, à peine tombé du pouvoir, vous avouez que la France de la Révolution, dont vous avez eu la garde et la conduite, n'est point assise ; qu'elle n'est point constituée ; que l'incertitude et la confusion règnent encore dans son sein ; que le bien et le mal, le vrai et le faux, les éléments de l'ordre et les semences de l'anarchie y fermentent encore pêle-mêle et au hasard !

Et ne dites pas que vous n'y avez pu rien, que la responsabilité n'en doit pas aller à vous et aux vôtres ; car voici que dans les lignes suivantes vous reconnaissez avoir été les chauffeurs incessants du foyer d'anarchie intellectuelle et morale qui dévore les âmes et les intelligences des générations dont vous avez eu la charge.

« Nous n'avons pas le droit de nous plaindre, » vous écriez-vous avec componction ; « c'est nous-mêmes qui « alimentons incessamment ce foyer de l'incendie ; c'est « nous qui prêtons à la république sociale sa principale « force. C'est le chaos de nos idées et de nos mœurs po-« litiques qui lui ouvre toutes les portes et abat devant « elles tous les remparts de la société. La perpétuelle « confusion dans notre propre politique, dans nos idées, « dans notre langage, du vrai et du faux, du possible et « du chimérique, c'est là ce qui nous entrave pour la « défense et ce qui donne à la république sociale pour « l'attaque une confiance, une arrogance, un crédit « que par elle-même elle ne posséderait pas. »

Et cela est vrai, Monsieur, plus vrai que vous ne le disiez, qu'on ne le pense généralement, que vous n'oseriez vous l'avouer sans doute à vous-même, et moins encore dans vos *Mémoires pour servir*, dites-vous, *à l'histoire*

de notre temps. Mais nous vous le dirons, nous, comme aussi nous vous apprendrons, si vous l'ignorez, ou puisque vous feignez de l'ignorer, que la république sociale puisait ailleurs qu'où vous les avez placés le secret de sa force, son crédit, et ce que vous appelez son arrogance. Car, voyez-vous, Monsieur, les idées socialistes remontent bien par delà 1848, 1830, 1815, et même 1789! Ce n'est pas non plus depuis Février seulement que les travailleurs, dans la France et dans le monde, demandent que, pour les soustraire à la domination absolue du capital, qui, par la constitution de la valeur, les matérialise et en fait des esclaves sociaux, des choses sociales, la possession des instruments du travail leur soit rendue d'un accès moins difficile.

Et c'est après cette amende honorable à Dieu et aux hommes, dont vos plus cruels ennemis eux-mêmes auraient hésité à vous infliger l'humiliation, que vous vous agitez encore! que vous conspirez encore! que vous faites effort pour troubler ce malheureux pays, qui, ruiné par votre impéritie et par vos doctrines, ne demande que paix et sécurité!

Trouveriez-vous donc que vous n'avez pas assez fait pour le jeter dans le pêle-mêle des témérités et des hasards de cette Révolution qui a tant besoin d'être assise et de se constituer? Serait-ce donc pour épaissir encore le chaos où la France chancelle depuis plus de soixante ans que, ne pouvant contracter avec le légitimisme ce mariage de raison dont vous parliez déjà sous votre monarchie de Juillet, vous voulez vous ruer, avec les républicains modérés, dans ce ménage d'enfer qu'on appelle *le mariage à la parisienne?*

Alors, nous dirons avec vous : « Pour que la nécessité de la guérison soit évidente, il faut que le mal « soit connu par tous ses symptômes et dans tous ses « effets. » Nous dirons encore : « C'est une loi de la « Providence que le mal naisse du mal, qu'un fléau « appelle un fléau. Ne nous en plaignons pas : sans cet « étroit enchaînement des iniquités diverses qui s'in« voquent l'une l'autre, et, en s'accumulant, deviennent « intolérables, le mal parviendrait à se dissimuler et à « s'établir. »

Coalisez-vous donc, Doctrinaires, bornes éclectiques du principe de liberté, et Républicains habiles, bornes éclectiques du principe d'autorité ! Nous répéterons en 1858 ce que le maître de la Doctrine disait en 1832 au sujet de l'hérédité de la pairie : « L'anarchie va crois« sant autour de nous ; dans les idées elle est évidente : « pas une conviction généreuse et forte qui relie les « esprits. » — « Si ce n'est, » pourrons-nous plus que jamais, après votre coalition, ajouter avec M. Michel Chevalier, « si ce n'est la haine du régime auquel l'ou« vrier est astreint. »

XIII

Ce n'est donc pas la paix intérieure, ce n'est pas la paix entre toutes les classes de citoyens, ce n'est pas la paix sociale qui se trouvait au fond du manifeste doctrinaire de 1849 (malgré l'épigraphe que nous en avons extraite), comme moyen de gouvernement offert au pou-

voir de la République et aujourd'hui au pouvoir de l'Empire par la science doctrinaire. Non! c'est le cri des damnés à la porte de l'enfer du Dante! c'est la perpétuité de la guerre intérieure, de la guerre entre toutes les classes de citoyens, de la guerre sociale! c'est, sous les feux de la haine et de l'orgueil, le germe en éclosion d'une révolution nouvelle et à courte échéance!

Le chef de la Doctrine ne se doutait donc pas, en 1849, pas plus qu'il ne s'en doute en 1858, que, tout en s'adressant à ceux qu'il appelle les amis de la liberté, sans nous dire ni trop savoir peut-être ce qu'il entend par liberté, c'est lui qui, plus que personne, replaça et maintient la France dans cette situation, déjà traversée, qu'a décrite M. Thiers : « Ce n'était pas la liberté qu'après le « 18 brumaire Bonaparte venait continuer, car *elle ne* « *pouvait exister encore*. Il venait, sous les formes monar- « chiques, continuer la Révolution dans le monde : voilà « quelle tâche profonde il allait remplir. Pendant ce « temps la nouvelle société allait se consolider à l'abri « de son épée, et *la liberté devait venir un jour ; elle n'est* « *pas venue, elle viendra.* »

Ils avaient donc plus de sagesse, moins d'impatience, une connaissance plus vraie du peuple et des nécessités de leur temps, et un plus sincère et plus intelligent amour de la France, ces réformateurs de l'ordre social contre lesquels le maître de la Doctrine avait lancé son manifeste ; — dont il disait qu'il n'y avait *rien de plus antichrétien que leurs idées, leur langage, leur influence ;* — qu'il accusait « *de faire descendre les hommes au rang des* « *animaux ; de pousser audacieusement à la destruction de* « *la société et à l'abolition du genre humain ; de rêver une*

« *société odieuse et impossible, la plus absurde et en même* « *temps la plus perverse des chimères!* » A ce manifeste de la guerre ils opposaient leur manifeste de la pacification. « Une révolution aujourd'hui serait terrible, « épouvantable, » écrivait M. Vidal; « elle ferait des « victimes, des débris, des ruines, sans organiser un « ordre nouveau. Les meneurs eux-mêmes sont loin « d'être d'accord. A peine savent-ils vaguement ce qu'il « faudrait proposer le lendemain; et alors même qu'ils « auraient des idées bien arrêtées ils *rencontreraient des* « *obstacles invincibles,* parce que le peuple ne sait pas « encore ce qu'il veut, parce que son éducation n'est « pas faite. La résistance la plus opiniâtre viendrait de « ceux-là mêmes au profit desquels la révolution aurait « été tentée. Quand les esprits auront été suffisamment « préparés, il se formera une grande opinion nationale « qui saura triompher de tous les obstacles. Le pou- « voir lui-même, bon gré, mal gré, prendra l'initiative « des réformes. »

La France doit bien le voir à cette heure, ce nous semble; quoi qu'en ait dit, en 1849, le chef de la Doctrine, les perturbateurs de l'ordre social ne sont pas tous des républicains, ni même des socialistes.

Peut-être que, dans la pensée du chef de la Doctrine, les classes pour lesquelles il demande la prépondérance sont par excellence, à l'exclusion de toute autre, l'asile inviolable, le Saint des saints du culte de CES GRANDES PUISSANCES MORALES avec lesquelles, dit-il dans son langage éclectique porté à la plus haute expression, « on ne « traite pas comme avec des auxiliaires soldés et sus-

« pects ; qui existent par elles-mêmes, avec leurs *mérites* « et leurs *défauts* naturels, avec leurs *bienfaits* et leurs « *dangers ;* qu'il faut accepter telles qu'elles sont, sans « *s'y asservir,* mais sans prétendre *se les asservir,* sans « leur *livrer toute chose,* mais sans leur *marchander* in- « cessamment leur part : L'ESPRIT RELIGIEUX, L'ESPRIT DE « FAMILLE, L'ESPRIT POLITIQUE, qui sont plus que jamais, « dans notre société, des esprits nécessaires et tuté- « laires, et du concours desquels ni la paix sociale, ni « la stabilité, ni la liberté ne peuvent se passer. »

Soit, Monsieur ! nous pensons tout ce que vous dites sur l'importance et le concours de l'esprit religieux, de l'esprit de famille et de l'esprit politique comme condition d'existence, de stabilité et de paix. Nous dirons même davantage : leur concours ne suffit pas, il faut leur domination. Mais c'est là une question qui ne peut être traitée sous forme incidente ; elle doit l'être à part et à fond. Ce sera donc, si vous le permettez, l'objet de *la Troisième aux Doctrinaires.* C'est là que nous verrons, toujours d'après vous-même, ce que vos doctrines et vos actes ont donné ou laissé *d'esprit religieux, d'esprit de famille, d'esprit politique,* à ces classes prédominantes, à ces classes prépondérantes, dont, pendant plus de trente années, la jeunesse (génération de l'âge mûr d'aujourd'hui) a été livrée à vos enseignements.

FIN DE LA DEUXIÈME AUX DOCTRINAIRES.

DUSACQ, libraire-éditeur, rue Saint-Benoît, 25, A PARIS

HISTOIRE

DE LA ROYAUTÉ, DES DROITS

ET

DES LIBERTÉS EN FRANCE

AVANT 1789

PAR C. DE FEUILLIDE

Auteur de : *Le Midi de la France en 1815*, *L'Irlande*, *le Château de Ham*, *Histoire des Révolutions de Paris*, *Les Nationalités*, *L'Algérie française*, etc.

L'auteur de ce livre a voulu, par l'étude des causes sociales qui ont nécessité la révolution de 1789, aller au fond des causes permanentes des révolutions dans le monde, et, si on ne les extirpe, de leur retour inéluctable en France.

Il lui a fallu pour cela, quoi qu'il ait pu en coûter à ses préférences secrètes, n'être d'aucun des partis qui ont agité ou gouverné la société française. Aristocratie, Église, Bourgeoisie, Monarchie, République même, qu'importe! ce ne sont là que des façons d'être passagères et relatives, touchant à l'humanité par la forme plus que par le fond. Il a été Homme et Peuple, façons d'être éternelles et absolues, et pour qui le corps est plus

que le vêtement dont les constitutions le recouvrent. Du haut de ce critérium peu usité en recherches et en synthèses d'histoire, il a pu exposer et juger d'après eux-mêmes, et non d'après des idées préconçues, les pouvoirs, les institutions, les choses, les actes et les hommes de la société française. Éclairé par ses études qui ont fait sa foi politique et sociale, enseigné, mûri, mais non découragé par les mécomptes qui ont suivi les luttes de son temps, dont il a pris sa part, il est arrivé, par la logique et par l'histoire, à cette double affirmation :

1° Avant 1789, comme depuis, sous tous ses gouvernements, quels qu'aient été leurs formes et leurs mécanismes, leurs hommes et leurs lois, la France n'a jamais été mise en possession que de droits-fictions, avec lesquels les gouvernements et les partis qui en partageaient l'exploitation ont amusé le peuple, ou de droits-priviléges, avec lesquels ces mêmes gouvernements et ces mêmes partis l'ont asservi et exploité.

2° Pour les écrivains monarchiques de la noblesse, du clergé, de la bourgeoisie, et trop souvent aussi pour les écrivains de l'opinion républicaine, la révolution française serait sortie de questions politiques de droits, de pouvoirs, de réformes, de déplacement pour certaines classes, pour certains intérêts, plus encore que de questions sociales d'universalisation de liberté, d'égalité, de dignité, de bien-être; pour niveler ce qui était monté à la surface plus que pour aider à monter ce qui était resté au fond; pour donner accroissement et force à la collectivité dominante, au droit social, plus que pour venir en aide et préparer les voies à l'individualité militante, au droit humain.

Étudiée dans ses causes, au critérium *Homme et Peuple* qui a été affirmé par le Fondateur du christianisme entre le monde ancien et le monde nouveau, entre le principe d'autorité, qui avait fait son temps et dont le dernier mot était esclavage, et le principe de liberté, qui allait commencer le sien et dont le dernier mot doit être individualisme, la Révolution française, selon l'auteur de ce livre, est sortie, au contraire, des entrailles profondes d'une question d'économie sociale, pour la réintégration de droits dévolus à tous par les lois constitutives de la nature

morale et physique de l'homme, et répartie seulement à quelques-uns par les institutions de la politique et de la société.

C'est par cette question, demeurée insoluble, depuis l'origine sociale, aux mains des empereurs, des rois et des pontifes, qu'ont fini et que doivent finir les dynasties et les empires; c'est par elle que les sociétés s'en vont, d'une civilisation fastueuse et inintelligente des droits et des besoins de l'homme, à toutes les dépravations de la prépotence du droit social, jusqu'à ce que des principes nouveaux et des races nouvelles viennent régénérer les mœurs, les races et les idées, comme il arriva au monde romain sous le double courant de l'invasion simultanée des Barbares et du christianisme, comme il est arrivé au monde d'avant 1789 sous le double courant des idées de la philosophie et de l'action inattendue des classes plébéiennes.

Dans une introduction largement écrite, M. C. de Feuillide pose les principes qui doivent guider l'écrivain dans la recherche de la vérité; il établit avec une logique rigoureuse le droit individuel de l'homme à la liberté; il montre qu'il ne peut y avoir d'ordre réel sans liberté, et consacre quelques pages éloquentes à prouver l'impuissance du despotisme et du monopole, et la légitimité de la souveraineté du peuple.

L'AME DES ÉCOLIERS

MÉMOIRES

RECUEILLIS PAR EDMOND DOUAY

Professeur au collége Sainte-Barbe.

I. L'ADOLESCENCE (Moyen Collége).

1 JOLI VOLUME IN-12. — PRIX : 1 FRANC.

Tout le monde s'accorde à reconnaître les tendances *positives* de la jeunesse. Les uns s'en attristent, d'autres vont les coter à la Bourse pour le présent et pour l'avenir ; le plus grand nombre croient qu'il y aurait quelque chose à faire pour relever le niveau des âmes, mais ils ne font rien, comme ces Orientaux qui combattent un incendie en se croisant les bras avec douleur. Pour nous, qui ne sommes accessible ni à l'indifférence ni au découragement, nous disons avec le poëte :

La foi qui n'agit point, est ce une foi sincère?

Et nous venons nous ranger du côté de ceux qui ne veulent pas rester spectateurs passifs d'une maladie sociale.

Nous croyons que le remède est dans l'éducation, dans les influences hautement morales de la famille et du collége : c'est pourquoi nous appelons à nous comme alliés les familles, les instituteurs de la jeunesse, et surtout les mères, dont la puissance est éternelle comme l'amour filial, comme le dévouement maternel.

Ferons-nous de la morale sèche et pédante ? à Dieu ne plaise ! Les médecins ennuyeux sont les plus grands ennemis des malades. Les mémoires de notre écolier, que nous intitulons : *L'Ame des Écoliers*, se sont donc efforcés d'être aimables. Quel est leur but ? D'être un *Traité pratique d'éducation et de morale*, une sorte de manuel à l'usage des familles, des écoliers et des jeunes gens.

Cette première publication analyse l'adolescence, de 11 à 15 ans. Si les encouragements ne nous font pas défaut, nous publierons successivement des études morales sur l'homme aux différentes phases de la vie et dans les diverses carrières publiques ou privées. Nous montrerons les influences permanentes et décisives de l'éducation, dont l'instruction est le plus puissant auxiliaire : l'homme est moralement ce qu'on le fait intellectuellement. Nous couronnerons notre œuvre par des études religieuses.

Qu'il nous soit ici permis d'adresser l'expression de notre reconnaissance aux sympathies éclairées qui nous ont déjà soutenu dans cette tâche laborieuse !

Paris. — Typographie de Firmin Didot frères, fils et Cie, rue Jacob, 56.